



L'Agence Immobilière de la Famille depuis 1992 !

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Fonds de commerces – Pas de porte – Murs commerciaux et terrains :
Honoraires libres fixés d'un commun accord entre les deux parties
Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0€ à 100 000€uros	9% TTC
De 100 001€ à 150 000€uros	7% TTC
De 150 001€ à 175 000 €uros	6% TTC
De 175 001 € à 200 000 €uros	5,50% TTC
Au-delà de 200 001 €uros	5% TTC

***En cas de mandat exclusif : une remise commerciale de 10% TTC sera appliquée sur notre barème.**

Les frais de négociation comprennent nos visites, la négociation, la constitution du dossier de vente, la rédaction éventuellement de l'avant contrat, et suivi du dossier jusqu'à la signature définitive.

« L'ordonnance n°86-1243 du 1^{er} décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence ayant abrogé celle du 30 juin 1945, arrêté du 6 février 1974 et du 28 avril 1977 fixant les barèmes des rémunérations des agents immobiliers sont devenus caducs.

Depuis le 1^{er} janvier 1987, les commissions des agents immobiliers, en matière de vente de vente et de locations immobilières, sont fixées librement par accords des parties. »

COORDONNÉES DE NOTRE MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

MEDIMMOCONSO

3 avenue Adrien Moisan 78400 CHATOU

Mail : contact@medimmoconso.fr

Site internet : <http://medimmoconso.fr>

Siège social :
AGENCE LYON NORD-EST
23 Place Jules Grandclément
69100 VILLEURBANNE
Tel : 04 72 91 66 33
Fax : 04 72 91 48 02
Mail : transaction@accorimm.fr

SARL au capital de 24 000€
RCS Lyon 353 514 854 – Siret 353 514 854 00044
Carte professionnelle n°CPI69012016 000 007 2
Garantie financière Transaction : 110 000€
Garantie financière Gestion : 200 000€
Garantie financière Syndic : 500 000€ LLOYD'S